

**Délibération n° 2021 05 17 n° 12 : LOGEMENT –
Convention de réservation de logements entre la
Société Française d'Habitat Economique (SFHE)
et la commune nouvelle de Vaugneray –
Programme immobilier NATURE EN SCENE.**

Nombre de conseillers		Date de la convocation : 11/05/2021
En exercice :	33	
Présents :	23	Affichage de la convocation : 11/05/2021
Pouvoirs :	7	
Votants :	30	Affichage du compte rendu : 20/05/2021
Présents : Daniel JULLIEN, Daniel MALOSSE, Béatrice DUMORTIER, Gérard DUPLAT, Anne LANSON PEYRE DE FABREGUES, Henri COQUARD, Geneviève HECTOR, Danielle CHARVOLIN, Yolande CHAREYRE, Christian NEUVILLE, Edouard WILLEMIN, Jean-Pierre NEMOZ, Safi BOUKACEM, Stéphane GILLET, Rémi GILLET, Joao DA ROCHA, Véronique DUMAS, Aline DURAND, Frédérique DAMON, Roland BADOIL, Carine BERNY, Sylvère MATHIEU, Ghislaine FROMM.		
Absents ayant remis pouvoir:		
Mme Chantal BERTHILLON donne pouvoir à Mme Danielle CHARVOLIN Mme Sylvie RAZY donne pouvoir à Mme Béatrice DUMORTIER M Philippe LARGE donne pouvoir à Mme Geneviève HECTOR M Olivier DEROZARD donne pouvoir à Mme Anne LANSON PEYRE DE FABREGUES Mme Isabelle VIDAL donne pouvoir à Mme Anne LANSON PEYRE DE FABREGUES Mme Sandrine ARNAUD donne pouvoir à M Safi BOUKACEM M Matthieu VERPILLAT donne pouvoir à Mme Carine BERNY		
Absents ou excusés :		
M Gerbert RAMBAUD Mme Chantal ROCHE Mme Fatima FERNI		

M BOUKACEM Safi est nommé secrétaire de séance (article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales)

Par délibérations du 23 novembre 2020, la commune de Vaugneray a apporté à la SFHE une contribution au financement des 54 logements locatifs sociaux du programme immobilier NATURE EN SCENE, sis rue Montaigne. Cette contribution financière est composée d'une garantie d'emprunt à hauteur de 37.5 % (emprunt de 6 894 000 €, soit la somme de 2 585 250 €) ainsi que d'une subvention d'un montant de 108 000 €.

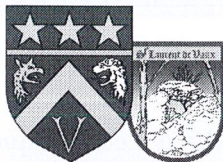
En contrepartie de cette participation financière, le Code de la construction et de l'habitation prévoit la possibilité, pour la commune d'implantation d'un programme de logements sociaux et les autres collectivités réservataires, de bénéficier d'un droit de réservation de logements locatifs sociaux. Les conditions de réservation permettent à la SFHE de dédier 8 logements du programme situé rue Montaigne au bénéfice de la commune en qualité de collectivité réservataire (4 logements au titre du contingent communal et 4 logements au titre du contingent intercommunal).

La convention annexée à la présente délibération définit les modalités d'application des conditions de réservation, notamment dans ses articles 3 et 4.

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, Après un vote à main levée,
Dont le résultat est le suivant :**

**30 suffrages exprimés : 30 voix Pour
UNANIMITÉ des suffrages exprimés**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 17 mai 2021 A 20 HEURES 30



**Délibération n° 2021 05 17 n° 12 : LOGEMENT –
Convention de réservation de logements entre la
Société Française d'Habitat Economique (SFHE)
et la commune nouvelle de Vaugneray –
Programme immobilier NATURE EN SCENE.**

APPROUVE les termes de la convention de réservation, ci-annexée, à conclure entre la SFHE et la commune de Vaugneray pour le programme immobilier NATURE EN SCENE sis rue Montaigne.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention de réservation avec la SFHE.

Rendue exécutoire compte tenu

de la transmission en Préfecture le
21/05/2021

et de la publication en mairie le
21/05/2021

Pour copie certifiée conforme

Au registre des délibérations

Le Maire

Daniel JULLIEN

